

## Association Sportive d'Hautot le Vatois (ASHV)

L'ASHV a été créée en septembre 1995. Elle fut présidée tout d'abord par Marie France Leparmentier, puis par Lydie Ade avant que Valérie Tronel ne prenne la succession il y a quatre ans. Cette dernière ne voulait pas que les activités proposées cessent lorsque les responsables de l'association ont exprimé leur souhait de passer la main. C'est également à cette époque que Sonia, l'animatrice depuis l'origine, a diminué son temps d'intervention pour se consacrer à d'autres activités. Elle a finalement arrêté sa collaboration avec l'ASHV en juin 2014.

Valérie Tronel n'a eu alors qu'une idée en tête : assurer la survie des activités proposées par l'association. Elle s'est mise en quête d'une animatrice, ayant toutes les compétences requises. C'est avec soulagement qu'elle a pu recruter, à temps pour la reprise des activités en septembre, Audrey Angrevier. Celle-ci possède les diplômes nécessaires pour animer des activités d'éveil corporel pour les plus petits, de danse pour les enfants, adolescents et adultes ainsi que de la gymnastique d'entretien pour les personnes un peu plus âgées. Elle pratique des séances de step<sup>1</sup>, de zumba<sup>2</sup> au sein de l'association, et peut animer des cours de danse africaine et orientale...

Trois personnes s'occupent de l'association :

- Valérie Tronel : Présidente
- Amélie Lepelletier : Secrétaire
- Céline Gaudray : Trésorière

Les personnes inscrites aux activités proposées en sont les adhérentes.

Chaque année une assemblée générale permet de présenter le bilan de fonctionnement de l'association, le bilan financier ainsi que celui des activités.

Sur le plan financier, pour pouvoir rémunérer l'animatrice, l'association dispose des subventions accordées par quelques-unes des communes dont sont originaires les adhérents, mais la principale ressource de l'association est la participation financière aux activités des adhérentes (cf. ci-dessous). Il faut aussi tenir compte de la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente par la mairie d'Hautot le Vatois, qui subventionne également chaque année l'ASHV pour les habitants de la commune. Pour la saison 2014/2015, 18 Hautotais sont inscrits.

---

<sup>1</sup> Le **step** consiste à apprendre et à réaliser une chorégraphie en enchaînant divers pas sur une marche appelée step. Physique mais aussi artistique, il renforce la masse musculaire, l'endurance et améliore la coordination ; tout ça de manière ludique.

<sup>2</sup> La **zumba** est un excellent moyen pour bouger et s'amuser tout en se dépensant grâce à sa musique dynamique entraînante et des chorégraphies relativement simples. Ce cours est accessible à tous dans une ambiance festive et conviviale.

## Les tarifs annuels

- Pour les enfants : 70 €
- Pour les adultes
  - 80 € pour une activité,
  - 120 € pour deux activités,
  - 150 € pour trois activités,
  - 50 € pour la participation au gala.

## Les activités

- La gymnastique d'entretien : à destination du troisième âge ou des personnes disponibles en journée. Le mardi de 14 H 30 à 15 H 30. Actuellement une dizaine de personnes y sont inscrites.
- Le step : pour tout public, séance le mardi de 18 H 30 à 19 H 30. Une vingtaine d'inscrits.
- La zumba : pour tout public également. Deux séances : le mardi de 19 H 30 à 20 H 30 (une quarantaine d'inscrits) et le mercredi de 20 H 15 à 21 H 15 (une vingtaine d'inscrits). Cette activité a un très grand succès depuis cinq années qu'elle a été mise en place.
- L'éveil corporel et l'initiation à la danse pour les 3 à 5 ans, le mercredi de 13 H 30 à 14 H 30.
- La danse : quatre groupes organisés en fonction de l'âge :
  - les 6 à 9 ans, le mercredi de 14 H 30 à 15 H 30,
  - les 10 à 12 ans, le mercredi de 15 H 30 à 16 H 30,
  - les adolescents de 13 ans et plus, le mercredi de 15 H 30 à 16 H 30,
  - les adultes, le mardi de 20 H 30 à 21 H 30 (préparation du gala).

L'activité danse se fixe comme objectif l'organisation du Gala de Danse Annuel de l'ASHV. Celui-ci, qui regroupe les quatre ateliers, se déroule traditionnellement dans la salle du Hanouard courant juin. Deux représentations sont proposées : une le samedi soir et une autre le dimanche après-midi. L'animation musicale de cette manifestation est assurée par Julien Folliot. Pour la saison 2014-2015, le thème retenu pour le gala est : **l'ASHV fait son cinéma**.

Ce gala est un véritable moteur pour l'association. En effet, son organisation nécessite une participation active de tous, non seulement pour la préparation du spectacle en lui-même, mais aussi pour la confection des costumes ou encore des gâteaux qui seront partagés à l'issue des représentations. Cet investissement se fait dans un esprit de convivialité et contribue pleinement à la bonne ambiance qui règne au sein de l'association.

C'est ce qui motive Valérie Tronel. Son souhait le plus cher c'est que cela dure le plus longtemps possible et son mot d'ordre : "**venez essayer et entrer dans la Danse**"